



Commune de Kehlen

Conseil Communal

Les membres du conseil communal sont priés de se réunir le vendredi, 2 avril 2021 à 08.30 heures dans la salle 'Museksall' à Kehlen dans la rue du Centre numéro 8 pour délibérer sur les objets suivants:

ORDRE DU JOUR

Séance publique

Communications

1. Devis concernant le réaménagement partiel de la rue de Mamer et de la rue de Kopstal à Kehlen en zone 30 ;
2. Devis concernant les mesures d'apaisement du trafic dans la rue de Nospelt à Kehlen à hauteur de l'entrée en localité avec aménagement d'un passage combiné pour piétons et cyclistes ;
3. Modification ponctuelle 03 du plan d'aménagement particulier 'nouveau quartier' 'Elmen01' à Olm ;
4. Avis relatif à la proposition de classement comme monument national de l'immeuble sis 1 rue de Keispelt à Kehlen ;
5. Avis relatif à la proposition de classement comme monument national de l'ancienne ferme sise 10 rue de Dondelange à Meispelt ;
6. Introduction, mode de fonctionnement et crédit spécial d'un service de transport à la demande pour les résidents de la commune de Kehlen - « K-BUS » ;
7. Devis et crédit spécial concernant l'acquisition d'un nouveau minibus pour le Club Senior Kehlen ;
8. Déclassement de parcelles du domaine public communal à Kehlen et à Nospelt ;
9. Compromis de vente divers à Kehlen ;
10. Contrat de bail à ferme à Keispelt ;
11. Bail emphytéotique avec l'association Musek Keespelt-Meespelt A.s.b.l. ;
12. Constitution de servitude à Kehlen en la Zone d'Activités Economiques avec la société « J.P. Kehlen S.A. » ;
13. Constitution de servitude à Dondelange avec le Syndicat des Eaux du Sud SES ;
14. Conventions bipartites 2021 relatives au fonctionnement des services d'éducation et d'accueil pour enfants en la commune de Kehlen ;
15. Convention tripartite 2021 relative à l'A.s.b.l. JUKI ;

16. Confirmation de règlements de circulation d'urgence du collège des bourgmestre et échevins ;

A huis clos

17. Structures d'accueil de la commune de Kehlen - Modification de la tâche d'un employé communal dans la catégorie d'indemnité D, sous-groupe éducatif et psycho-social ;

18. Administration Communale de Kehlen - Demande de réduction de la période d'initiation d'un employé communal de la catégorie d'indemnité A, groupe d'indemnité A2, sous-groupe scientifique et technique ;

19. Administration Communale de Kehlen - Demande de mise à la retraite d'un fonctionnaire communal dans la catégorie de traitement C.

Ainsi arrêté à Kehlen, le 26 mars 2021

Réf. : CC-2021.04.02-00

Pour le collège des bourgmestre et échevins,
Le Président,
Félix Eischen,

Le secrétaire,
Mike Back,

